



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE

Association Loi de 1901 - C.C.P. LIMOGES 1230 - 31 F

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 25 AOÛT 2007

Sur convocation de son Président, **Jean-François MOUGNAUD**, la Société des AMIS de SAINT-SYLVESTRE et de l'ABBAYE de GRANDMONT s'est réunie en Assemblée générale ordinaire le **samedi 25 août 2007 à 15 heures** à la Salle des fêtes de Saint-Sylvestre.

Le Président, **Jean-François MOUGNAUD**,
entouré du Conseil d'administration :

François de la GUERONNIÈRE, Vice-Président,
Suzanne CHAMBAUD, Secrétaire,
Claude POTHIER, archiviste,

O U V R E L A S E A N C E

sont présents :

M. & Mme **Guy AUBINEAU**, M. & Mme **Henry BARRET**, Mme **Anne-Marie BAYLE**, Mlle **Véronique BELLIER**, M. **Jean-Pierre BOUCHERON**, Mlle **Marie-Annick BOUTEILLOUX**, M. **Philippe CAMPAGNE**, Mme **Jacqueline CASSE**, M. & Mme **Jean-Claude CAPLAN**, M. & Mme **Claude CHARTRE**, M. & Mme **Jean-Claude COUASNON**, M. **Maurice COUTURIER**, Mme **Micheline DUCHATEAU**, M. **Michel FOUGERAT**, M. **Gérard LOUTY**, M. **Jean-Richard MANSENCAL**, Mme **Françoise MOUGNAUD**, M. **Jacques MOUGNAUD**, M. **Pierre MOUGNAUD**, Docteur **Jean-Marie PRADET**, Mme **Edith TATON**, M. **Pierre VALLIN**, M. **André VEYRIER**, Mlle **Véronique WATELLE**.

se sont fait excuser ou ont envoyé leur pouvoir :

M. **Guy BELZANNE**, M. **Michel BENSADOUN**, Père **Louis-Marie BERLAND**, M. **Claude BIRON**, Mme **Georgette BOUCHEMOUSSE**, Mme **Michèle BOUCHERON**, Mme **Odile BOUW**, Mme **Christine BROUSSEAU**, M. **Roger CHAMBAUD**, Mme **Paulette CLEMENT**, M. **Charles DENIAU**, M. **Jean DESFORGES**, Miss **Kate DOUGLAS**, Mlle **Madeleine DUROUX**, Mme **Thérèse FALCO**, M. **Jean GERARDIN**, M. **Jean-Louis de la GUERONNIÈRE**, Mme **Annette HUET**, Miss **Carol HUTCHINSON**, M. **Michel JOZEAU**, Mme **Jacqueline MARCHAND**, Mme **Annie MARSAT**, M. **Pierre MORLIER**, Mlle **Caroline MOUGNAUD**, M. **François MOUGNAUD**, Mlle **Marie MOUGNAUD**, M. **Christophe NORDLINGER**, Père **Philippe-Etienne PERMENTIER**, Mme **Jacqueline PICHON**, Mme **Christine PIERSON BYRAMJEE**, M. **François PRUDHOMME**, M. **Alain RODET**, Mme **Ginette ROULIERE**, M. & Mme **Edmond de SEZE**, M. **Marc-Antoine de SEZE**, M. & Mme **Guy SIMON**, Mme **Geneviève de WAUBERT**.

Le nombre de participants présents ou représentés étant de soixante-seize personnes, le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Jean-François MOUGNAUD prend la parole et remercie les gens d'être venus malgré les emplois du temps plus ou moins chargés.

Il présente les excuses de M. le Maire qui arrivera un peu plus tard pour une bonne cause, mariage d'un jeune couple.

Il a une pensée émue pour deux de nos amis qui nous ont quittés cette année : Mme Germaine STERN de Grandmont (la donatrice de la croix en pierre découverte il y a plusieurs décennies dans un de ses champs) et M. TARNEAUD des Sauvages.

Il accueille avec grand plaisir M. Pierre VALIN, Président du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac qui malgré ses nombreuses occupations nous fait l'honneur d'être présent à nos réunions. Il termine en soulignant la présence de deux nouveaux amis, Mme et M. Henry BARRET grâce à qui nous parlerons, au cours de la réunion, d'un projet concernant Grandmont qui leur est dû.

L'ordre du jour est un peu bousculé et débute par quelques nouvelles d'associations grandmontaines qui gravitent autour de nous et qui sont plus ou moins importantes.

Dans un premier temps, Martine LARIGAUDERIE nous parle de RAUZET, en Charente. Elle nous fait un large exposé sur les différents travaux déjà effectués dans l'église. Il reste à couvrir la nef afin que l'ouverture qui existe encore au dessus du chœur ne s'agrandisse davantage. Le prix très important accordé par le Crédit Agricole leur a permis de faire des travaux pour améliorer l'intérieur de l'église et organiser de nombreuses animations ainsi que des concerts. Ils espèrent bien pouvoir continuer l'année prochaine.

Félicitations du Président pour le travail déjà accompli. Il insiste sur les difficultés actuelles qui existent pour monter et faire vivre une association. Trouver des bénévoles travaillant généreusement n'est guère facile. Encore merci à Martine.

Jean-François MOUGNAUD passe maintenant la parole à Michel FOUGERAT qui va nous parler d'Etricor.

C'est la dernière chapelle grandmontaine existant encore qui se trouve dans l'ancien diocèse de Limoges, en Charente, à la limite de la Haute-Vienne. Michel FOUGERAT précise qu'elle est "complète" mais en mauvais état. Le premier problème à résoudre se trouvait dans la famille propriétaire. Il a convaincu son cousin de la vendre à la Municipalité d'Etagnac où elle est implantée, ce qui a eu lieu en 2001. Celle-ci, devenue propriétaire, s'est chargée de sa restauration. Pour commencer : réparation de la charpente et de la couverture courant 2004 et 2005; pour se terminer en 2006. Puis réfection des joints des faces sud et ouest; reste à faire les faces nord et est. Le gros souci actuel, c'est la remise en état des vitraux, la chapelle étant ouverte à tous les vents. On espère que ceux-ci seront en cours de restauration dès l'année prochaine. Le bâtiment enfin remis en état, des offices ainsi que des concerts pourront y avoir lieu. Voilà où en est Etricor actuellement.

Le Président remercie Michel FOUGERAT pour son exposé. Il demande ensuite à Claude POTHIER, notre archiviste, de nous parler d'Arabel.

M. POTHIER nous situe les Bronzeaux, au nord de la Haute-Vienne. C'est un ancien prieuré grandmontain et Arabel a été créée pour aider celui-ci à vivre. Les rapports entre Arabel et la SCIB, société propriétaire, sont actuellement très tendus et toutes les visites ainsi que les travaux de bénévolat pour la remise en état sont interrompus Arabel estimant qu'il y aurait danger à continuer les visites des lieux. On attend la visite de l'Architecte des Bâtiments de France pour établir un état des lieux. L'ancienne Présidente a démissionné voilà déjà deux ans et la nouvelle ne s'est guère occupée d'Arabel. Voilà tout ce que je peux dire sur les Bronzeaux.

Jean-François MOUGNAUD remercie Claude POTHIER pour son exposé et demande d'accueillir très favorablement les efforts réalisés pour la remise en état des Bronzeaux.

Maintenant, le Président désire remonter dans le temps. Aujourd'hui, il souhaite nous diriger dans deux directions. La première, avec Martine LARIGAUDERIE qui va nous parler de la naissance de Saint-Sylvestre.

Tout d'abord elle nous présente une carte dessinée par ses soins, où figurent les différentes paroisses de la région. Elle nous dit qu'une paroisse c'est un territoire, c'est aussi une communauté de fidèles qui se réunissent autour d'une église et qui ont un cimetière. Pour faire vivre cette communauté, il existe différents droits : impôts, droits casuels (bâptêmes, mariages, enterrements) ... Qu'en est-il pour Saint-Sylvestre ? J'ai consulté le cartulaire assez ancien de Limoges. Je ne trouve aucune mention du bourg avant les années 1137. Cette date est-elle purement un hasard ? Si on se reporte à l'histoire de Grandmont, après la mort d'Etienne de Muret en 1124, un déplacement se produit de Muret vers le site de Grandmont ... et c'est à peu près à la même date qu'on trouve une mention de la paroisse de Saint-Sylvestre. Pour la création d'une paroisse, il faut l'autorisation et l'intervention de l'évêque. Maintenant, en ce qui concerne le nom : Sylvestre, c'est une allusion au pape Sylvestre I, contemporain de Constantin qui a favorisé l'expansion du christianisme, et c'est aussi Sylvestre II qui figure dans le cartulaire de Limoges. Un autre argument, pour la fondation assez tardive de la paroisse, l'architecture de l'église qui est du 13^e siècle. L'évêque possédait l'église et quelques maisons autour, mais les sites où les habitants sont le plus nombreux, sont Grandmont et Fanet. Le bourg, que l'évêque aurait voulu créer n'arrivera jamais à prendre et à se développer.

Le Président remercie Martine LARIGAUDERIE pour son exposé et demande à Michel FOUGERAT de nous raconter une histoire sur la période la plus proche d'Etienne de MURET qu'il a lui-même choisie.

1124, mort d'Etienne de Muret, début de la création de celles. 164 celles ont été fondées Ce n'est pas un mince travail quand on connaît une celle grandmontaine complète. Devant une telle importance on se dit qu'ils devaient être nombreux. Beaucoup de celles ont été construites sous Etienne de Liçiac, Prieur de Grandmont de 1137 à 1154. Elles étaient toutes construites sur le même plan, inspiré de l'architecture romane. Ce fut le temps où la règle et le coutumier étaient observés. L'ordre était à son apogée, clercs et convers partageant les mêmes travaux. Puis la situation entre clercs et convers se dégrade rapidement. Il faut attendre 1247 pour voir les convers grandmontains définitivement soumis aux clercs. En 1295 on comptait 886 clercs pour 1350 religieux. Les convers étaient moins nombreux. Quand ils s'installaient dans un lieu, les grandmontains construisaient eux-mêmes leurs bâtiments en commençant par l'église et le reste suivait. Le Père Philippe est formel, il y avait toujours quatre côtés dans une celle.

Combien de temps dureraient les travaux ? On l'ignore. Entre le début de la construction et l'église consacrée, il se passait déjà une dizaine d'années. Voilà ce que j'avais à dire sur ce vaste sujet.

Jean-François MOUGNAUD remercie chaleureusement Michel FOUGERAT pour nous avoir raconté comment se développait l'Ordre de Grandmont à son début et comment on créait une celle.

Nous nous excusons de ne donner qu'un aperçu très succinct des sujets abordés et développés par nos deux "orateurs". Les exposés très intéressants mais trop importants ne pouvaient être développés dans notre compte rendu.

En l'absence du Trésorier, souffrant, le Président nous présente la situation financière pour l'année écoulée.

Pour les recettes, les cotisations sont restées à peu près identiques à celles de 2005. Les ventes de livres sont très supérieures.

En ce qui concerne les dépenses, les frais de papeterie, fonctionnement, frais postaux n'ont guère variés. (voir feuille annexe sur la situation financière).

Suite à la réédition du livre d'André Lanthonie qui était épuisé, nous avons eu une grosse dépense : 2000 nouveaux exemplaires. Ceux-ci ont été modifiés par le Père Philippe-Etienne PERMENTIER et Michel FOUGERAT. L'achat de ces livres qui était indispensable, a grevé considérablement nos économies. Mais, malgré ces grosses dépenses, notre association est loin d'être démunie.

Si vous avez des questions à me poser, j'y répondrai bien volontiers.

Suite à l'exposé financier fait par le Président, l'assemblée approuve les comptes fournis à l'unanimité.

Jean-François MOUGNAUD aborde maintenant un sujet très important pour l'avenir de Grandmont.

2007 a été marqué par un événement considérable. Comme je l'ai dit au début de la réunion, nous avons le plaisir d'accueillir Mme et M. Henry BARRET demeurant à Fanet. Le papa de Mme BARRET, M. Raymond TOURNAUD, avec sa fille et son gendre nous ont fait cadeau d'un grand terrain à Grandmont. Je vais laisser M. de la GUERONNIERE vous en parler, il saura beaucoup mieux que moi puisqu'il s'occupe de l'affaire depuis le début.

M. de la GUERONNIERE commence par remercier la famille BARRET, avec toute sa gentillesse et sa sensibilité. Il insiste sur l'événement très important pour notre association. "Depuis très longtemps nous demandions à saint-Etienne de venir à nos côtés pour nous aider à nous implanter à Grandmont. Ce qu'il a fait. Je n'en suis pas surpris. Encore merci à nos généreux donateurs et à saint-Etienne".

L'opération a été officialisée en février/mars de cette année. Ce terrain est situé sur la route qui va de Grandmont aux Barry, à environ 100 mètres de la Chapelle, sur la gauche. Une grande muraille borde le terrain de l'abbaye et c'est au pied de cette muraille qu'il est situé. Il fait plus de 6,5 hectares. Une partie sèche, en friche existe au pied de la muraille, un peu plus loing arrivent les eaux des étangs voisins qu'il faut canaliser. De nombreuses possibilités se présentent pour le mettre en valeur. Nous en avons déjà parlé entre-nous.

La première chose à faire : le nettoyer, le rendre accessible au public. La broussaille y a poussé comme dans tous terrains abandonnés. Il faut donc débroussailler, éventuellement dessoucher, couper les bois, mettre un produit pour empêcher l'herbe de pousser. Un certain investissement est à faire pour le nettoyer et nos moyens sont limités.

Nous avons contacté la Direction des Affaires Culturelles de Limoges. Mme FABIoux, la Conservatrice en Chef de ce service, s'est déplacée avec un de ses adjoints, archéologue, Elle nous a fait parvenir un rapport très intéressant sur ce qu'elle envisagerait. Elle évoque plusieurs points qui nous paraissent très judicieux et qui complètent un courrier de M. Philippe CAMPAGNE; Il faut commencer par faire classer le site de Grandmont pour que les gens n'aient plus aucune possibilité pour faire n'importe quoi, n'importe où.

Pour commencer, nettoyer le mur. Ce mur, qui entoure le site de Grandmont, et qui dépend de l'Abbaye appartient à un particulier. L'entretien des murs est à la charge du propriétaire auxquels ils appartiennent. Des travaux urgents sont à envisager. Si rien n'est fait, dans peu de temps, les murs vont s'effondrer et ne formeront plus qu'un amas de ruines alors que c'est la chose dépendant de l'Abbaye qui soit encore visible actuellement. C'est un problème difficile à résoudre, nous y réfléchissons ainsi que la DRAC, la Municipalité et le propriétaire du mur.

J. F MOUGNAUD précise que le classement du site pouvant être fait par n'importe qui, l'Association se charge d'en faire la demande. C'est urgent.

M. le Maire, vous ne pouvez rester insensible devant la dégradation des murs d'enceinte de l'Abbaye. Joignez-vous à notre appel auprès du propriétaire pour faire quelque chose. Certes, ce ne sont que des murs d'enceinte, mais le jour où ils vont s'effondrer que va-t-il se passer ? Que peut on faire pour protéger ces murs et éviter qu'ils se dégradent davantage ? C'est notre Histoire, c'est l'Histoire de la France. Il faut sauver Grandmont.

Voilà où nous en sommes sur cette question, si importante pour notre Association et pour Saint-Sylvestre.

Un emploi du temps chargé oblige M. VALIN à partir un peu avant la fin de la réunion. Il nous dit être très heureux pour le don "tombé du ciel" fait à notre Société. Il précise que c'est un grand pas qui vient d'être fait en avant. Il développe le sujet, qui l'intéresse beaucoup, et donne de judicieux conseils concernant les différentes démarches à envisager pour réaliser nos projets, précisant que le Pays de l'Occitane nous soutiendra autant que faire se peut.

Encore un grand merci à M. VALIN pour sa présence à notre réunion et ses encouragements.

Une participante intervient pour signaler que l'Ordre de Grandmont ne figure dans aucuns des dictionnaires existants, et c'est dommage.

Le Président reconnaît ne pas y avoir pensé. Il demande qui pourrait se charger de la question et écrire aux différents organismes concernés, en particulier au Quid et au Larousse, afin de leur signaler notre existence : en effet, l'Ordre de Grandmont existait bien avant les dictionnaires.

Melle Véronique BELLIER, la secrétaire-adjointe, veut bien se charger de cette démarche. Le Président accepte et la remercie chaleureusement pour sa gentillesse.

Avant de clore cette réunion, le Président nous donne une dernière information, très utile. Il précise que l'Association par les soins de M. POTHIER, dont c'est la spécialité, vient de prendre une assurance qui doit couvrir la société en cas d'accident d'un tiers.

Plus personne n'ayant rien à ajouter, le Président termine en proposant le livre d'André LANTHONIE, réimprimé, pour 7 euros, ainsi que la vente de pochettes de cartes postales, soit 10 cartes différentes pour 4 euros. Ces pochettes sont en vente à la Chapelle de Grandmont et à l'église de Saint-Sylvestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.10.

LE SECRETARIAT

Société des AMIS DE SAINT-SYLVESTRE
et de l'ABBAYE DE GRANDMONT
Secrétariat
route de Fanet
87240 SAINT-SYLVESTRE
(Tél.: 05-55-71-33-32)